



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

19.11.2015

Date de la convocation des conseillers:

19.11.2015

point de l'ordre du jour:

2D21

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 27 novembre 2015

**Présents:** Spautz, bourgmestre, Kox, Hinterscheid, Codello, échevins, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Majerus, conseillers Espen, secrétaire général

**Absents:** Tonnar, échevin, Maroldt, Kersch, conseillers

## Le Conseil Communal;

Objet: Devis – l'acquisition et l'installation de barrières et de bornes fixes amovibles et fixes (circulation) (Art. 4/622/222100/11305)

Considérant qu'il s'agit d'un devis supplémentaire d'un montant de 200.000 € concernant l'acquisition et l'installation de barrières et de bornes fixes amovibles et fixes (circulation);

Vu les devis précédents :

150.000.-	17/12/2010 Conseil Communal
100.000.-	16/12/2011 Conseil Communal
130.000.-	17/01/2014 Conseil Communal
200.000.-	05/12/2014 Conseil Communal;

Considérant qu'un crédit de 235.000€ est inscrit à l'article 4/622/222100/11305 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2016 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve**  
**par 10 voix oui, 2 voix non et 4 abstentions**

le devis de 200.000,00 € concernant l'acquisition et l'installation de barrières et de bornes fixes amovibles et fixes (circulation).

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 10.12.2015  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général

Suivent les signatures

La bourgmestre,